

prêtre trempait le doigt dans le calice, l'humectait avec le précieux Sang et le mettait dans la bouche de l'enfant pour le lui faire sucer. (Chardon, *Histoire des Sacrements*, liv. 1, Du Baptême, chap. 23) (1). Belle et touchante coutume !

Et ce n'était pas seulement en leur donnant le baptême qu'on administrait la communion aux enfants ; on le faisait encore dans plusieurs autres circonstances. Lorsque le baptême était conféré à l'occasion de Pâques et de la Pentecôte, les néophytes devaient durant toute l'octave s'approcher de la sainte Table, comme on peut le conclure d'un sermon de saint Augustin. (Serm. 227.) Dans quelques églises, on avait coutume de donner la communion aux enfants aussitôt après le clergé, et c'est pourquoi ils étaient placés près de la sacristie. (Chardon, *Histoire des sacrements*, Livre III, De l'Eucharistie, chap. 6). Ailleurs, après la communion des fidèles, les restes du pain eucharistique étaient distribués aux enfants. (Chardon, *l. c.*)

L'Eglise n'a donc point fait difficulté durant tant de siècles de rendre participants de la communion les enfants, même ceux qui étaient encore à la mamelle : elle se faisait ainsi l'interprète de l'esprit et des désirs de Jésus-Christ ; et les églises orientales ont conservé ce très antique usage. Voilà une seconde raison très puissante qui doit faire cesser l'abus de retarder plus que de nécessité l'administration de la sainte Eucharistie aux enfants.

(à suivre)

---

(1) S. Cyprien, *Lib. de Lapsis*, raconte un miracle arrivé en sa présence et qui vient très bien à notre sujet. Une enfant avait reçu dans la bouche, à l'insu de ses parents, par la faute de sa nourrice, un petit morceau de pain imbibé de vin qui avait été offert aux idoles. Cette enfant se trouvait avec sa mère au moment où S. Cyprien célébrait la sainte messe. Le sacrifice achevé le diacre commença à présenter le calice aux assistants, et, après l'avoir administré aux autres fidèles, arriva à cette enfant ; mais celle-ci, par un secret mouvement divin, détourna la tête, serra les lèvres et refusa de recevoir la communion. Le diacre insista et, nonobstant la résistance de l'enfant, fit tomber dans la bouche quelques gouttes du vin consacré. Aussitôt l'enfant fut prise de hoquets et de vomissements, l'Eucharistie ne pouvant demeurer dans un corps et dans une bouche souillés par une offrande présentée aux idoles.